



Ville de  
Sainte Maxime

DB/SM/CCH/

16232h

cdg

Arrivée n°

NUM2016-14924NUM

Enregistrée le 13/12/16

**ARRETE**  
**portant Inscription sur la liste d'aptitude en vue de l'accès**  
**au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne 2016**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale,

Vu le Décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents de maîtrise territoriaux,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire du 18/10/2016,

Considérant que les fonctionnaires ci-après remplissent les conditions fixées par le décret précité,

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne 2016 est fixée comme suit :

- **LAMOTTE JEAN.**

**ARTICLE 2** : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé(e) et transmis à M. le Receveur Municipal.

Fait à Sainte-Maxime, le 29 NOV. 2016

Le Maire,



Vincent MORISSE.

Le Maire :

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULON dans un délai de DEUX MOIS à compter de la présente notification.
- Atteste que le présent acte a été :

Notifié à l'Agent le :

Signature de l'Agent :

Affiché le : 30/11/16

Transmis au C.D.G. le : 05/12/16.

Et certifie le caractère exécutoire.

Fait à Sainte-Maxime, le

Julienne GAUTIER